



SŒUR MARIE-LYS NUVILLE
Prieure Générale
4, rue Perchepinte
31000 Toulouse

COMMUNIQUE

Sous le titre « *C'était notre Cerbère : nouvelles révélations sur une sœur dominicaine accusée de viol et d'agressions sexuelles par deux anciennes élèves* », France 3 Occitanie a diffusé dans ses journaux télévisés du lundi 5 mai 2025 puis sur internet, un reportage et un article mettant en cause très directement une sœur Dominicaine du Saint Nom de Jésus.

Ce n'est pas la première fois que ce média diffuse des articles sur ce sujet. En effet, depuis 2016, notre sœur est accusée par une ancienne élève (Alice dans le reportage). Bien que notre sœur nie ces accusations depuis le début, la congrégation a engagé toutes les démarches requises, aussi bien auprès du Procureur de la République que des instances ecclésiastiques.

Depuis plus de six ans, la justice civile comme la justice ecclésiastique ont toutes deux estimé que les éléments allégués étaient insuffisants pour que des suites soient données. Cependant, souhaitant être reconnue comme victime, la plaignante a saisi la Commission Reconnaissance et Réparation de la Conférence des Religieux et Religieuses de France. Celle-ci a rendu ses recommandations sans respecter le principe du contradictoire et sans avoir entendu l'accusée, ne s'appuyant donc que sur les seules paroles de la plaignante. Pour respecter les droits de la sœur mise en cause, la congrégation s'est retirée du processus et s'est refusée à mettre en œuvre les recommandations énoncées par la commission.

En mai 2023, une autre ancienne élève a porté plainte contre notre sœur. Au terme d'une enquête de gendarmerie demandée par le Procureur de la République, la plainte a été classée sans suite.

Sans tenir aucun compte des conclusions de la justice, le reportage porte gravement atteinte à la réputation de notre sœur, celle de la congrégation et de nos établissements scolaires, en particulier ceux de Seilh et de Montréjeau.

La Congrégation se réserve le droit de porter plainte à la suite de cette information qu'elle considère comme volontairement diffamatoire.

Le 6 mai 2025 à Toulouse